

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	13 <sup>ème</sup>
Nom de site	FULTON BIS	Numéro	757203
Adresse du site	6, boulevard Vincent Auriol	Hauteur	R+7 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free et Orange présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	08/11/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0, 90 et 210° ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Distance des ouvrants	Fenêtres 4.28m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 5V/m - 90° < 3V/m - 210° < 2V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 90° < 2V/m - 210° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26.20m (Az 0°) 23.60m (AZ 90 et 210°)		

#### Incidence visuelle

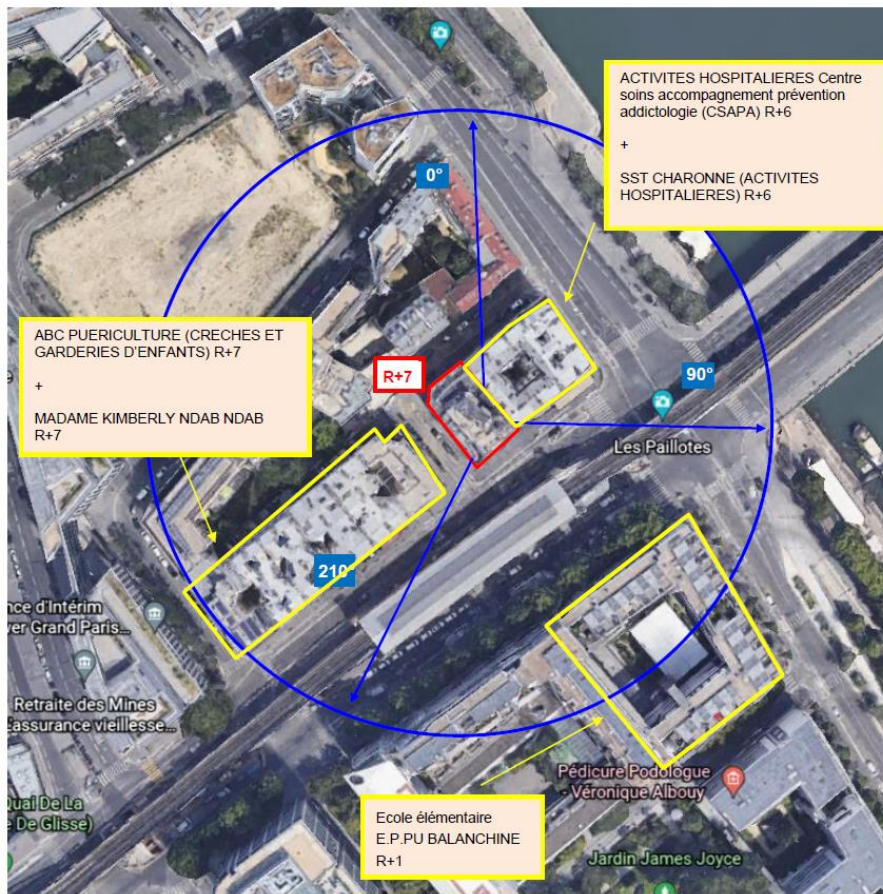
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0, 90 et 210°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes en remplacement des antennes inactives
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice*(Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole élémentaire E.P.PU BALANCHINE	8 rue George Balanchine 75013 PARIS	8.25m	NON	60 m	2.88 V/m
ACTIVITES HOSPITALIERES Centre soins accompagnement prévention addictologie (CSAPA)	3, Quai D'AUSTERLITZ 75013 PARIS	23.5m	NON	30 m	2.69 V/m
SST CHARONNE (ACTIVITES HOSPITALIERES)	3, Quai D'AUSTERLITZ 75013 PARIS	17,8m	NON	30 m	2.14 V/m
ABC PUERICULTURE (CRECHES ET GARDERIES D'ENFANTS)	2, Rue EDMOND FLAMAND 75013 PARIS	22.5 m	NON	70 m	1.75 V/m
MADAME KIMBERLY NDAB NDAB	2, Rue EDMOND FLAMAND 75013 PARIS	22.5m	NON	30 m	3.35 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Rayons 25m

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 210°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
<b>Hauteur</b>	17.5 m	19.5 m	19.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 210°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	21.5 m	27.5 m	30.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

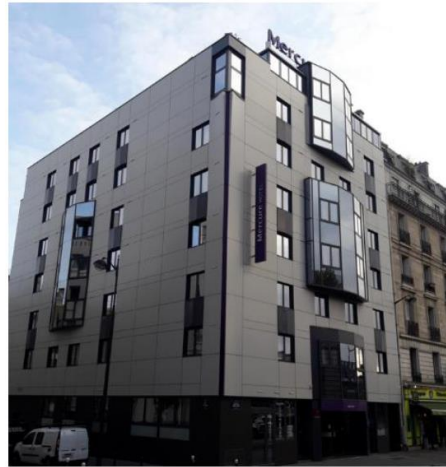
vi. Azimut 210°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 30.5 m .



**Vue des Antennes Avant/Après**

Avant travaux :

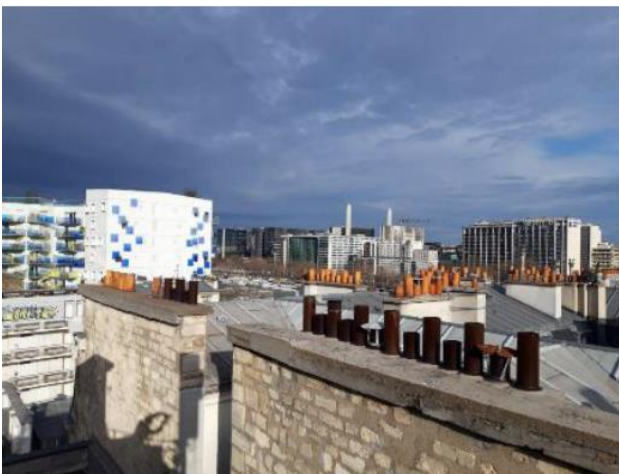


Après travaux :

Inchangé

**Vue des Azimuts**

0°



120°



240°

